

Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité

Bourse de doctorat de 20 000 CAN\$ par an Appel de candidatures

La Chaire offre une bourse annuelle d'une durée maximale de 4 ans à un(e) étudiant(e) intéressé(e) à travailler sur une thématique de recherche liée à sa programmation scientifique; en particulier dans les domaines de l'innovation, la collaboration et la durabilité en architecture et construction.

Langue: L'étudiant(e) sélectionné(e) peut rédiger la thèse en français ou en anglais mais devra suivre les cours et séminaires en français¹

Durée: Minimum 3 ans et maximum 4 ans.

Début: Septembre 2019.

Qui peut déposer une demande: Les candidats intéressés à s'inscrire au Ph. D. interdisciplinaire en aménagement de l'Université de Montréal. Le ou la candidat(e) retenu(e) devra compléter les exigences d'admission au programme. Voir :

<https://amenagement.umontreal.ca/phd-interdisciplinaire-en-amenagement/>

Direction : La direction de recherche sera assurée par Dr. Gonzalo Lizarralde, titulaire de la Chaire. Une codirection assurée par un autre membre de la Chaire est souhaitable.

Profil recherché :

- D'excellentes habiletés de communication en français et en anglais et une expérience préalable de publication scientifique en anglais.
- Un dossier de publications dans des journaux scientifiques et des conférences.
- De l'expérience en recherche, notamment dans les domaines liés à la programmation de la Chaire et/ou un diplôme de maîtrise.
- Des habiletés pour travailler de façon autonome, identifier des objectifs, planifier des activités de recherche et atteindre des objectifs de publication (ces habiletés doivent être expliquées dans la lettre de motivation).

Montant de la bourse: 20 000 CAN\$ par année. L'étudiant(e) pourra aussi être éligible à des bourses de la FESP (environ 15 000\$ durant le parcours de doctorat – selon disponibilité des fonds). L'étudiant sera aussi invité à déposer une demande de bourse MITACS pour un stage professionnel².

Comment déposer une demande: Envoyer avant le 11 mars 2018 un CV de 3 pages maximum, une lettre de motivation, une lettre de recommandation, et des exemples de 3 publications récentes à : anne-marie.petter@umontreal.ca

¹ Pour l'admission aux programmes de Ph. D. de la Faculté de l'aménagement, la maîtrise de l'anglais est exigée (niveau équivalent à C1 dans l'échelle du CECRL).

² Un bureau dans le bâtiment de la Faculté de l'aménagement sera offert à l'étudiant.

Les demandes doivent également inclure **une proposition de recherche** (en anglais ou français, maximum 3000 mots, fonte Arial de 11 points), incluant les sous-titres suivants:

- **Titre du projet proposé;**
- **Résumé** de 200 mots (incluant la problématique, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus et les contributions pratiques et théoriques);
- **Problème de recherche** (ou *theory gap*) qui sera abordé et résolu par le projet;
- **Problème pratique** qui sera abordé par la recherche;
- **Objectif** spécifique de recherche (dans une phrase claire);
- **Méthodes** de recherche;
- **Résultats** attendus (3 résultats);
- **Contributions** des résultats (2 contributions théoriques et 2 contributions pratiques);
- **Références bibliographiques** : les 10 références les plus importantes dans le domaine de recherche (non incluses dans les 3000 mots).

Les candidatures seront évaluées à partir du 10 février 2019. Les candidats pourraient être invités à une entrevue.

À propos de la Chaire: La Chaire, créée grâce à une donation du Groupe Fayolle Canada, s'intéresse à la qualité de la conception architecturale et à l'emploi de technologies innovantes afin de réaliser un environnement bâti résilient, performant et écoresponsable. Les projets de la Chaire examinent les processus, ainsi que les enjeux de performance et d'éthique, liés à la réalisation des projets d'architecture au Canada, soulignant les approches exemplaires en matière d'intervention sur le cadre bâti. La Chaire travaille en collaboration avec diverses parties prenantes du monde de la construction, et bénéficie d'un vaste réseau de partenaires locaux et internationaux constitué au fil des années par le professeur Lizarralde. La Chaire est aussi engagée au niveau local et national dans les milieux scientifiques, professionnels, gouvernementaux, de l'industrie, ou encore, des collectivités.

Pour en savoir plus : http://www.chairefayolle.umontreal.ca/fr_index.html